

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Circulaire-college-le-SE-Unsa-demande-des-ameliorations>



école & société

Circulaire collège : le SE-Unsa demande des améliorations

- Éducation - Collège 2016 - Action du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : mercredi 10 juin 2015

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le 10 juin, le ministère invitait l'ensemble des syndicats d'enseignants à travailler à l'écriture de la circulaire de mise en oeuvre de la réforme du collège. Le SE-Unsa avait fait connaître [ses attentes](#) sur ce texte très attendu pour donner chair au nouveau collège et répondre aux questions et inquiétudes des personnels.

Plusieurs syndicats avaient annoncé leur présence, tout en affirmant qu'ils refuseraient de discuter d'une « simple » circulaire d'application. C'était le cas du SNES-FSU, du SNEP-FSU, de FO, de la CGT et de SUD.

Alors que le ministère manifestait sa volonté de renouer le dialogue en proposant de reprendre les discussions dans un cadre plus large que celui de la rédaction de la circulaire, évoquant la possibilité d'un arrêté complémentaire si nécessaire, ces syndicats ont préféré quitter la séance, choisissant la politique du pire et renonçant à défendre les collègues qu'ils représentent. Questionnés sur leurs propositions alternatives, ils n'ont rien avancé et se sont contenté de dénoncer les principes fondamentaux de la réforme (pourtant inscrits dans la loi de refondation de 2013).

Le projet de circulaire éclaire très largement la façon dont la réforme sera mise en place. Elle fait confiance aux équipes tout en proposant un cadre précis et des exemples pertinents. Elle fait une large place à la formation et à l'accompagnement de la réforme. Pour en savoir plus c'est [ici](#).

Le SE-Unsa a demandé des améliorations :

- Une introduction plus explicite sur le sens de la réforme : priorité aux plus fragiles et mise en cohérence des structures, des programmes et de l'évaluation.
- L'affirmation de la nécessaire mixité sociale et scolaire des classes.
- L'implication de tous les professionnels dans les enseignements complémentaires. (CPE, personnels sociaux et de santé, Copsy) et l'importance des partenariats.
- La reconnaissance du rôle pivot des enseignants documentalistes dans les enseignements complémentaires et en particulier dans l'EPI Information Communication Citoyenneté.
- L'attention à porter dans les emplois du temps aux créneaux libérés pour le travail en équipe.
- La clarification du statut et de l'organisation des EPI Langues et culture de l'antiquité.
- La garantie de moyens pour pérenniser et développer les LVR.

L'écoute du ministère a été de qualité. Une prochaine réunion permettra de mesurer les avancées obtenues.

Voir aussi : [la circulaire se construit](#)